

**Conseil de l'Ecole Doctorale TESC**  
**du 12 avril 2021 en visio via ZOOM à 9 h 00**

22 présents (voire liste d'émargement)

❖ **Présentation des nouveaux élus doctorants suite aux élections du 29/30/21 mars**

Justin Guibert  
Audrey - Caroline Michielon  
Alejandro Valenciavila  
Margaux Lemaire  
Yael Armangau  
Jessica Faurite  
Manon Geraud  
Coralie Razous

Tour de table de tous les autres membres.

❖ **Point sur le suivi des 2ème et 3ème années**

Une réunion commune s'adressant à tous les doctorants de 2<sup>ème</sup> année animée par la directrice, Catherine Bernou et Myriam Guiraud, a eu lieu : une soixantaine de doctorants et des encadrants y ont participé. Expérience à renouveler l'année prochaine.

Pour les 56 doctorants en 3ème année : un entretien individuel réalisé avec la directrice et la gestionnaire de l'Ecole Doctorale : 5 demi-journées en visio : 46 se sont inscrits et les 10 restants ont été relancés par Catherine Bernou. Deux doctorants ont été détectés en détresse, une alerte auprès des directions de thèse va être faite.

De très bons retours sur ces expériences qui ont permis de prendre des nouvelles de chacun et de donner des informations sur les réinscriptions et les formations notamment. Expérience à renouveler malgré le temps que cela nécessite.

Depuis la rentrée : 10 soutenances ont pu se dérouler en visio ou en formule hybride.

Pour les inscriptions autorisées suite à la commission des dérogations, une relance a été faite pour les soutenances attendues (et demandées avant fin juin) qui ne sont pas encore programmées.

❖ **Commission des dérogations pour les doctorant(e)s qui doivent s'inscrire en 4<sup>ème</sup> année (financés) et 7<sup>ème</sup> année (non financés) à la rentrée 2021**

Proposition d'une dispense de commission de dérogation pour tous les doctorants dans ces cas-là : proposition votée à l'unanimité par les membres du Conseil.

Date de la première commission de dérogation avancée afin d'améliorer la délivrance des certificats de scolarité. Elle sera fixée vers la mi-Octobre 2021.

❖ **Note minimale de 14/20 au mémoire du Master requise pour une inscription en thèse ?**

Interventions :

le laboratoire EA PLH-Erasme veut garder cette note minimale,

le laboratoire Traces défend la même position,

le laboratoire LEREPS avance la question de la moyenne générale du master arrêtée à 14/20 ainsi que pour les cas de doctorants au profil Cifre alors que ces éventuels doctorants n'ont pas un profil de master mais ont montré des capacités à effectuer des recherches doctorales en raison de leur profil particulier.

❖ **Organisation du concours CDU 2021**

Débat autour du maintien de la campagne CDU en juillet.

Question mise au vote : **Report du concours à l'automne ? : 16 OUI 3 NON**

Le report est donc acté.

Le calendrier suivant est adopté :

-date limite dépôt des dossiers au bureau Sedoc : **mercredi 15 Septembre avant midi** par voie électronique à l'adresse : [responsable.sedoc@univ-tlse2.fr](mailto:responsable.sedoc@univ-tlse2.fr)

-**date Auditions CDU : lundi 20 septembre 2021** en présentiel ou en distanciel selon évolution de la crise sanitaire et d'éventuelles demandes de « cas vulnérables ».

➤ **Déroulement du concours :**

**Jury** : Directrice de l'ED + 1 représentant par unité de recherche ou établissement + 2 représentants des doctorants (en tant qu'observateur).

**Audition** : mise à disposition d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur pour la présentation du candidat (les plaquettes de présentation ne seront pas autorisées). 10 minutes de présentation et 10 minutes de questions puis lecture des rapports (5 minutes).

Réunion d'examen des dossiers avant les auditions : le **jeudi 16 septembre 2021** à 9 heures répartition des dossiers entre les rapporteurs

- Un interne : parmi les membres du conseil participant au jury du concours.

- Un externe : une liste de rapporteurs sera établie par chaque laboratoire. Leurs disponibilités auront été vérifiées par les responsables des commissions des CDU des laboratoires.

Lecture des rapports faite avant les présentations de chaque candidat.

**Nombre de candidats présentés par chacun des laboratoires**

Situation actuelle, selon les critères fixés depuis 2017 - présentation des chiffres par la directrice depuis 2017, c'est-à-dire :

- Nombre de doctorants inscrits par labo,
- Nombre encadrants HDR par labo
- Durée moyenne des thèses en mois et nombre de soutenances (voir doc en annexe)

➤ **Information : financement CDU par le Labex-Sms**

Il a été convenu avec Béatrice Milard, Marie-Christine Jaillet et Martine Joly que le labex SMS pourrait participer au co-financement d'un CDU, selon les modalités suivantes : si SMS finance un demi CDU et s'engage à le faire l'année suivante, l'Etablissement remettra sur l'ED TESC le demi CDU non consommé la première année qui viendra alors compléter le demi qui sera mis

par SMS la seconde année. Nous avons la garantie que l' Etablissement ne défalquera pas du contingent alloué à l'ED TESC le(s) CDU(s) financé(s) par le LABEX SMS.

- A préciser pour le concours 2022 : peut-on se présenter plusieurs fois au concours CDU ? et dans quelles conditions (cf cas Ed Alpha, pb détachement rectorat après avoir été sélectionnée une année aux auditions CDU)
- Demande du LEREPS (sous tutelle UT2) pour obtenir le droit de participer à la campagne CDU (9 inscrits à UT2, 4 inscrits à UT1 et 1 à Agir)

Proposition de François Godicheau : une année sur 2 passer de 14 à 15 auditionnés en fonction du demi financement Labex Sms.

DONC Sondage : mis au vote : « **Accueil d'un nouveau laboratoire LEREPS présentant une candidature au concours CDU 2021, ce qui amènerait à l'audition de 15 candidats** »

**Résultat du vote : 12 OUI 3 NON 1 NE SAIT PAS**

Conclusion pour le concours 2021, **quinze candidatures** seront présentées par laboratoire, selon la répartition suivante :

Certop : 2  
Framespa : 4  
Geode : 1  
Lereps : 1  
Lisst : 4  
PLH : 1  
Traces : 2

#### ❖ Informations diverses

Retour sur la journée d'étude des Doctorants de Tesc : le **22 mars 2021**

- **Prochain conseil** le 16 septembre : préparation de l'audition du concours CDU 2021.

La séance prend fin à 12 heures 30.

#### **NB : Points non traités, reportés au prochain conseil**

- langue de rédaction de la thèse
- audition CDH à envisager pour que les conditions soient similaires à la campagne CDU ».
- composition du conseil paragraphe 2 du règlement Intérieur : il faut 11 représentants de laboratoire au maximum. Alors qu'il y a 12 laboratoires, il faudra donc faire tourner les représentants des laboratoires dorénavant (règles à fixer).